

MAIRIE de FILAIN
2 impasse des Fleurs
70230 FILAIN
Tél. 03 84 78 30 47
contact@mairie-filain.fr

Filain le 19 octobre 2021

COMPTE RENDU Conseil Municipal

Mardi 19 octobre 2021 à 20 h 30

Présents : BLANDIN Stéphane, COLIN Sonia, DE POORTER Vincent, GANNARD Matthieu, PAGNIER Denis, ROUSSEL Viviane, PY David, CLAVIER Romuald.

Absents : GENET Pierre
GELINOTTE Marie-Laure

Ordre du jour :

- ✓ Validation compte-rendu de conseil municipal du 7 octobre 2021
- ✓ Affouages 2021-2022
- ✓ Présentation rapport d'activité 2020 CCPMC
- ✓ Désignation de membres supplémentaires au syndicat d'eau
- ✓ Questions diverses

Secrétaire de séance : Sonia COLIN

Début de séance : 20h40

I. Validation compte-rendu de conseil municipal du 7 octobre 2021

Validation du compte-rendu à l'unanimité.

II. Affouages 2021-2022

L'idée est de proposer un prix plus juste selon le nombre de stères par portion. Un courrier a été préparé pour les affouagistes par les membres de la commission bois pour expliquer ce nouveau fonctionnement.

Les affouagistes s'engagent, s'inscrivent et les prix seront diffusés après connaissance du nombre d'affouagistes avec le règlement intérieur.

Lecture en est faite du 1^{er} courrier pour l'inscription.

392 stères estimés en volume pour 2021-2022, l'année dernière 22 affouagistes pour 100 € par portion avec 570 stères au total pour 2020-2021 (toujours selon estimation ONF).

Question du prix par stère dans les communes voisines : entre 2 et 6 €. La commission a proposé 3€50 du stère pour l'affouage à venir, en sachant qu'il pourrait varier selon les années et le travail de nettoyage.

Lecture est faite du 2^{ème} courrier envoyé après connaissance du nombre d'affouagistes inscrits, avec prix de la portion et règlement de l'affouage.

Lecture du règlement proposé 2021-2022. Quelques modifications mineures, et suppression de la notion d'habitation, qui pourrait exclure des habitants aujourd'hui exonérés de cet impôt au regard de la nouvelle loi fiscale. La formule afférente sera remplacée par « être inscrit sur le rôle ».

Les délais impartis reviennent en fonctionnement « normal », le « temps supplémentaire covid » est supprimé.

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

III. Présentation rapport d'activité 2020 CCPMC

Rapport présenté en Conseil Communautaire, et qui doit être présenté à l'ensemble des conseillers. Remarque sur le nombre important de salariés, bien que pour beaucoup déployés sur les espaces scolaires et périscolaires.

Néanmoins, sont relevés des dépenses importantes en termes d'emploi de chargés de missions, de rapports d'expertises et de projets onéreux : voie verte notamment.

Remarque est faite d'une répartition non équitable des investissements sur les différentes communes du territoire.

Et les engagements pris ne sont pas tenus : réparation des toitures des pôles éducatifs de Loulans et d'Authoison.

Pour : 2 Contre : 2 Abstention : 4

IV. Désignation de membres supplémentaires au syndicat d'eau

2 membres par commune sont insuffisants pour un bon fonctionnement du syndicat d'eau, d'autant que le maire a plutôt un rôle consultatif. L'idée est de désigner 3 membres par commune.

A savoir qu'aujourd'hui il convient de reprendre à la fois les statuts et le règlement du syndicat d'eau. Ce soir, il convient donc de désigner 2 personnes.

Candidats : Matthieu GANNARD, Stéphane BLANDIN.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Plusieurs chiffrages sont en attente pour les travaux à venir. Des points seront réalisés régulièrement en conseil municipal.

V. Questions diverses

a. La taxe d'aménagement

Le taux est de 3% actuellement. En 2021 : 1831 € reversés à la commune. En 2020 : 763 €. Le taux est dans les coûts moyens. Pour information, il restera identique en 2022.

b. Nom du pôle éducatif d'Authoison

Nom proposé par l'équipe éducative : Lucien Bersot, soldat qui refusait de porter le pantalon tâché de sang de son camarade, qui a été réhabilité par l'histoire. D'autant que l'année prochaine verra le centenaire de la réhabilitation de cet enfant d'Authoison.

La mauvaise nouvelle est la fermeture d'une classe l'année prochaine. Cela pose la question des conditions des dérogations.

c. Station d'épuration

Réunion dernière concernant l'installation technique prévue. Dès réception des plans, il y aura présentation au conseil. Nous sommes en attente de l'étude géologique, avec un risque majeur de nuisances sonores pour le voisinage durant la semaine de travaux prévus.

A noter une demande en cours de schéma directeur d'assainissement à la communauté de communes, car celui en présence a été réalisé en 2007 et se terminait en 2017.

d. Proposition entreprise VALECO

Entreprise qui démarche les communes pour l'installation de champs de panneaux photovoltaïques. Pour Filain, elle propose les Creusots, et en montant aux Monnins. Hauteur 90 cms à 3 m ; ils sous-traitent avec les agriculteurs exploitants des terrains. L'idée étant de relier ces deux points et de tout renvoyer à Vesoul. Revient à la commune comme ressource un revenu locatif. L'étude porte sur 54 hectares de panneaux, mais l'entreprise peut intervenir sur moins, avec un minimum de 25 hectares. La moyenne de durée de vie est 40 ans, les panneaux sont recyclables à 95 %.

Le montant des bénéfices est réparti entre la commune et les exploitants habituels des terrains, et les investissements sont assurés par l'entreprise.

e. SIED – Etude enfouissement des lignes

Echange par rapport à l'enfouissement des réseaux. Ils vont chiffrer pour le cœur de village, pour avoir un ordre d'idée des chiffres. Le SIED pourrait aider à 50 %, mais sur une période courte d'attribution des subventions. De fait, demande de devis pour pouvoir en reparler. L'enfouissement se fait sur le réseau électrique et téléphonique.

f. Commission Voirie

Dans le cadre de la mise aux normes évoquée au dernier conseil, la commission voirie a étudié les propositions effectuées : la mise aux normes des 3 arrêts actuels impliqueraient d'énormes travaux et des dépenses importantes.

La préconisation est donc de conserver un arrêt de bus unique en cœur de village. Dans ce cas, il suffirait de faire apparaître un seul zébra sur la voie.

Cela s'accompagnera d'une modification du circuit des chauffeurs, qui devront employer systématiquement le même trajet à l'aller comme au retour.

Il est possible pour optimiser cet aménagement de faire apparaître une ligne d'attente pour les enfants, afin de limiter les risques liés aux angles morts notamment.

Il conviendra d'effectuer une communication sur le sujet au moment du changement.

Validation à l'unanimité.

g. Terrain de sport

Il faut refaire toutes les demandes de subventions, car l'état d'urgence est levé ce qui change les montants de marchés publics et les conditions d'attribution des subventions.

h. Commission Aménagement Cadre de vie

Commande 2022 prête, avec la végétalisation progressive des massifs, elle sera moindre par rapport à 2021.

Appel à la participation de l'atelier bricolage du 30 novembre, pour aider au sciage de bois.

e. Achat du lave-vaisselle salle de la mairie

Une nouvelle opportunité sur Champagney. Matthieu voit avec la trésorerie pour savoir comment faire.

Fin de séance : 23h21.